
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 10 février 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Armand Savoie, Secrétaire exécutif
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0191

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 février 2016, en y retirant les articles 20.012, 20.019 et 60.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0192

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0193

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0194

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE16 0195

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Cogeco Métromédia, fournisseur exclusif, pour l'achat d'espace publicitaire dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM) pour les besoins de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 280 263 \$ taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1163292001

CE16 0196

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure huit ententes-cadres, d'une durée de trois ans, à compter de la date de leur émission pour la location de circuits en transmission de données ;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les services mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14657 ;

<u>Firme</u>	<u>Description (articles, groupes, etc.)</u>	<u>Montant estimé (3 ans)</u>
Bell Canada	Lot 1 - Location de circuits - zone nord-est	717 717,64 \$
Bell Canada	Lot 2 - Location de circuits - zone nord-ouest	1 599 163,13 \$
Bell Canada	Lot 3 - Location de circuits - zone centre	1 210 347,57 \$
Bell Canada	Lot 4 - Location de circuits - zone sud-est	993 388,60 \$
Bell Canada	Lot 5 - Location de circuits - reste de l'île et Île Bizard	672 739,42 \$
Bell Canada	Lot 6 - Internet très haut débit	199 834,60 \$
Société TELUS Communications	Lot 7 - Internet très haut débit - robustesse	350 984,18 \$
Bell Canada	Lot 8 - Internet haut débit	114 332,29 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1156682002

CE16 0197

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Aréo-feu ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de caméras à imagerie thermique de modèle Évolution 6000 de MSA pour le Service de sécurité incendie de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 090 764,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14951 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1162645001

CE16 0198

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 960 041,25 \$, taxes incluses, pour la rétention de services artistiques pour la conception et la réalisation d'un projet d'interventions artistiques intitulé « Les éléments » (titre provisoire), dans le cadre de l'aménagement de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'approuver un projet de contrat par lequel Alexandre David, artiste professionnel, s'engage à fournir à la Ville les services artistiques requis à cette fin, pour une somme maximale de 948 543,75 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1150230010

CE16 0199

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 390 915 \$, taxes incluses, pour la rétention de services artistiques pour la réalisation de l'œuvre numérique « Cortège », dans le cadre de l'aménagement de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'approuver un projet de contrat par lequel le collectif d'artistes professionnels Projet EVA (formé de Étienne Grenier et de Simon Laroche), s'engage à fournir à la Ville les services artistiques requis à cette fin, pour une somme maximale de 379 417,50 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1150230009

CE16 0200

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Motos Daytona inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture de dix-huit motocyclettes de marque BMW 2016 pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 540 653,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1514962 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1164472004

CE16 0201

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 697 566,26 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro et de Saint-Laurent (PCPR), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à La Compagnie Meloche inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 475 566,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 324001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1154102001

CE16 0202

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 152 916,75 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement et de mise à niveau de l'humidificateur du Quartier général de la police, situé au 1441, rue Saint-Urbain, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 125 610,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5824;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1165015001

CE16 0203

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Groupe Paquette Mécanique Du Bâtiment inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour le remplacement du refroidisseur et des humidificateurs au bâtiment administratif du Jardin botanique de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 617 085,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JA-00067;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1160185001

CE16 0204

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 248 092,14\$, taxes incluses, pour les services d'un agent de santé et sécurité au travail sur le chantier Bonaventure pour l'année 2016, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Experts GeoConseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 221 510,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14847 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1151009019

CE16 0205

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Gartner Canada Co., par l'entremise de l'entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), s'engage à fournir à la Ville un abonnement à des services conseils spécialisés en soutien à des dossiers stratégiques en technologies de l'information, du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017, pour une somme maximale de 269 990,05 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 7 janvier 2016 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1154008001

CE16 0206

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnels pour la gestion et la surveillance des travaux pour le Programme complémentaire de planage et revêtement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Beaudoin Hurens inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 7 669 522,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14826 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, et ce au rythme des besoins à combler, pour une période maximale de 48 mois.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1164102001

CE16 0207

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard, équipe de travail ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester, pour une somme maximale de 709 062,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14931 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1161701002

CE16 0208

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel le Centre de référence du Grand Montréal s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour gérer, en 2016, la Ligne Info-Aide Réfugiés, pour une somme maximale de 120 000 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1161375001

CE16 0209

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) relativement à l'utilisation conjointe du lieu d'élimination de la neige de l'Autoroute 13.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1164631001

CE16 0210

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les conventions de partage des actifs entre la Ville de Montréal et les organismes ci-après désignés:

- Corporation de développement économique et communautaire Ahuntsic-Cartierville;
- Corporation de développement économique et communautaire Rosemont-Petite-Patrie.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1165175001

CE16 0211

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Mme Jacqueline Panneton un immeuble constitué des lots 1 182 458 et 4 258 047 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au quadrant nord-est de l'avenue Viger et de la rue Saint-André, dans l'arrondissement de Ville-Marie et ayant une superficie de 341,5 mètres carrés, pour la somme de 900 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'approuver un budget de 88 700 \$, plus les taxes applicables, pour la démolition du bâtiment ainsi que la réhabilitation des sols;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 CTX1151368015

CE16 0212

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de fermer et retirer du registre du domaine public le lot 5 812 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à La compagnie d'investissement les cours du roi, un terrain ayant front sur la rue Mackay, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué du lot 5 812 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 212 mètres carrés, pour la somme de 867 000 \$, plus les taxes applicables, et par lequel trois servitudes de passage public seront créées en faveur de la Ville, le tout selon les termes et conditions mentionnés au projet d'acte;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 CTC1154602007

CE16 0213

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à messieurs Michele Argento et Michele Argento Jr, à des fins d'assemblage, un terrain vacant d'une superficie totale de 308,9 mètres carrés, situé au sud-est du boulevard Perras et de la 71^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitué des lots 1 256 086 et 5 035 702 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 86 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1154386005

CE16 0214

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE15 1574 adoptée le 19 août 2015, approuvant le retrait au bail avec la Société en commandite Stationnement de Montréal d'une partie du terrain situé à l'angle de la rue De Bleury et le boulevard De Maisonneuve désigné comme étant le « Parc 66 », pour une période de 2 ans.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1165840001

CE16 0215

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de réduire de 210 000 \$ la contribution à verser à Concertation Ville-Émard et Côte-Saint-Paul pour la réalisation du projet d'aménagement d'un comptoir alimentaire et d'une serre bioclimatique au parc de la Verendrye afin de la porter à 96 600 \$, soit 86 600 \$ en 2016, et 10 000 \$ en 2017;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 1 à la convention de soutien financier intervenue entre la Ville de Montréal et cet organisme (CM15 0797), établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier révisé;
- 3- d'autoriser le financement, par l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec, du paiement au comptant de dépenses du Programme triennal d'immobilisation (PTI) de l'arrondissement Le Sud-Ouest d'un maximum de 210 000 \$ pour la réalisation du projet;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1145917004

CE16 0216

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 500 \$ à la Société de développement commercial du Vieux-Montréal - Quartier historique visant à mandater des professionnels pour l'aménagement des vitrines de commerces dans le cadre du PR@M-Artère en chantier;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser le directeur du Service du développement économique à signer cette convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1161179002

CE16 0217

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 56 750 \$ à la SDC Pignons rue Saint-Denis visant à mandater des professionnels pour l'aménagement des vitrines de commerces dans le cadre du PR@M-Artère en chantier;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser le directeur du Service du développement économique à signer ladite convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1161179001

CE16 0218

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Conseils Atelya inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la gestion du calendrier de répartition des sites de cuisine de rue 2016-2017, pour une somme maximale de 119 574 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14877 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2 - d'autoriser la directrice du Service de la concertation des arrondissements à signer ledit projet de convention, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1155086002

CE16 0219

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater le Service de la culture pour l'organisation d'un concours par avis public pour l'acquisition d'une oeuvre d'art public pour le Parterre du Quartier des spectacles, dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2 - d'autoriser une dépense de 80 482,50 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'oeuvre d'art;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1160230001

CE16 0220

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Saint-Laurent d'acquérir 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès d'AddÉnergie, fournisseur désigné par Hydro-Québec. Ces bornes seront installées dans un nouveau complexe sportif situé au 2385, boulevard Thimens, et tous les frais d'acquisition, d'installation, de mise en service et d'entretien seront à la charge de l'arrondissement de Saint-Laurent, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1160160001

CE16 0221

Vu la résolution CA15 16 0402 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 7 décembre 2015;

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Michel Allen, directeur d'arrondissement « par intérim », à titre de membre du Comité de gestion du Régime de retraite des employés de la Ville d'Outremont (Règlement 1038-10) et du Comité de gestion du Régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la Ville d'Outremont (1292), pour un mandat de trois ans, en remplacement de M. Normand Proulx (CE13 0937).

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153489077

CE16 0222

Il est

RÉSOLU :

de reconduire ou remplacer les personnes suivantes aux différentes commissions des régimes de retraite ou conseil d'administration mentionnés ci-dessous :

Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal :

- reconduire M. Louis Monette, à titre de membre indépendant, pour un mandat de 2 ans;
- nommer M. Denys Cyr, directeur des services administratifs - Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour un mandat de 3 ans en remplacement de Mme Louise Richard qui a pris sa retraite.

Commission du régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal :

- reconduire M. René Delsanne, à titre de membre indépendant, pour un mandat de 2 ans;

Commission du régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal :

- nommer M. Hugues Chantal, directeur aménagement, urbanisme et services aux entreprises - Arrondissement Montréal-Nord, pour un mandat de 3 ans en remplacement de M. Danny Boudreault qui a pris sa retraite;

Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal :

- reconduire M. Louis Monette, à titre de membre indépendant, pour un mandat de 2 ans;

Commission du régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal :

- reconduire M. Raymond Veilleux, à titre de membre indépendant, pour un mandat de 2 ans;

Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal (ABR) :

- nommer Mme Sylvie Monette, directrice - conseil et soutien financiers au service des finances, pour un mandat de 4 ans en remplacement de M. Jocelyn Dion qui a pris sa retraite.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163720001

CE16 0223

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération ;

de demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de combler un poste de juge à la Cour municipale de la Ville de Montréal, tel que prévu à l'article 45.1 de la *Loi sur les cours municipales*, RLRQ c. C-72.01.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1156204003

CE16 0224

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2016 - 1ère partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1160679001

CE16 0225

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Beudet, entre la rue Cardinal et la rue Crevier, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1154396011

CE16 0226

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1167048001

CE16 0227

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 000 \$ pour le financement des interventions municipales afférentes au projet de remplacement du pont Jacques-Bizard », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1150870001

CE16 0228

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 35 000 000 \$ afin de financer la réalisation de projets du « Legs » pilotés par la Société du Parc Jean-Drapeau relatifs à des travaux de mise en valeur de la « Place des Nations » et de réalisation de la « Promenade panoramique et riveraine », prévus dans le cadre du 375^e de la Ville de Montréal (RCG 13-020) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1156807003

CE16 0229

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 77 540 000 \$ pour le financement des travaux de construction de l'ouvrage de rétention Leduc situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent et son raccordement au système des intercepteurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1153334040

CE16 0230

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 550 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1155890003

CE16 0231

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 865 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2016 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1155890002

CE16 0232

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 31 840 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Dorval », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1164278001

CE16 0233

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 41 310 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Lachine », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1164278002

CE16 0234

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 803 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1164278003

CE16 0235

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « patinoire Michel-Plasse » la patinoire n^o 1 de l'aréna Rodrigue-Gilbert, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1156767007

CE16 0236

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de nommer M. Denis Doucet à titre d'assistant-directeur – Centre de services - Soutien opérationnel au Service de sécurité incendie de Montréal, dans la classe salariale FM11 (116 030 \$ – 145 040 \$ – 174 050 \$), pour un mandat d'une durée indéterminée, et ce, à compter du 15 février 2016, conformément à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre, article 10.2.1 alinéa 3 et 12.2;
- 2 - de nommer M. Bruno Lachance à titre d'assistant-directeur – Centre de services - Opérations au Service de sécurité incendie de Montréal, dans la classe salariale FM11 (116 030 \$ – 145 040 \$ – 174 050 \$), pour un mandat d'une durée indéterminée, et ce, à compter du 15 février 2016, conformément à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre, article 10.2.2.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1164283001

CE16 0237

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le protocole d'entente entre la Ville de Montréal et Technoparc Montréal visant le renouvellement du prêt de service de M. Arnold Beaudin avec remboursement partiel, pour une durée de 6 mois, à compter du 22 octobre 2015 jusqu'au 22 avril 2016;
- 2- de modifier, en conformité avec l'article 474.3.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19), le budget de revenus et de dépenses du Service du développement économique afin de tenir compte du remboursement partiel de ce prêt par l'organisme, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1151633003

CE16 0238

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de madame Sophie Lalonde à titre de directrice – Gestion des projets de développement et de maintien d'actifs immobiliers dans la classe salariale FM11 (116 030 \$ - 145 040 \$ - 174 050 \$), à compter du 7 mars 2016 pour une durée indéterminée, conformément aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre portant sur le processus de dotation avec appel de candidatures;
- 2- d'autoriser le directeur général adjoint - Services institutionnels à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1166991001

CE16 0239

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil d'agglomération le rapport final faisant état des dépenses engagées, au montant de 74 743,43 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'urgence pour la réparation du moteur synchrone GMP-12 à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1163334001

CE16 0240

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte des recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général suite à l'étude du rapport de l'inspecteur général intitulé : Rapport sur le déneigement et ses pratiques à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1163624003

Levée de la séance 9 h 09

70.001

Les résolutions CE16 0191 à CE16 0240 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville